

CIAS	Extrait du Registre des délibérations du Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais	N° d'ordre DEL CA-CIAS 2025-28
-------------	--	--------------------------------------

Séance du : 24 AVRIL 2025

Le 24 avril deux mille vingt-cinq, à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du C.I.A.S. de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais s'est réuni, dans la salle de réunions, située 27 boulevard du Colonel Aubry à Bressuire, sous la présidence de M. François MARY, Vice-Président.

Membres : 17 dont Quorum : 9

ETAIENT
PRESENTS
(9)

M. MARY, Mme BESNARD, Mme BOTTON, M. BOURREAU, Mme DUBIN, M.
LOGEAS, Mme MERCERON, Mme RENAUDIN, Mme REVEAU

ABSENTS
EXCUSES
(8)

M. MAROLLEAU, M. BERTON, Mme BILLY, Mme BOUDOIRE Mme BOUCHETEAU,
Mme FERCHAUD, M. LARDIERE, Mme SOULARD,

POUVOIRS

Date de la
convocation

17 avril 2025

Secrétaire de
séance

Mme VINCEDEAU

TABLEAU DES EFFECTIFS – ANNEE 2025 – MODIFICATION N°3 – SUPPRESSIONS ET CREATIONS DE POSTES

Vu le Code Général de la Fonction Publique ;

Vu l'article L. 313-1 du code général de la fonction publique qui prévoit que les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Considérant la dernière mise à jour du tableau des effectifs au 20 mars 2025 ;

Considérant l'intérêt pour l'administration de faire évoluer ses emplois et d'adapter ses missions pour une meilleure organisation de ses services ;

Comme en 2023, une analyse des temps de travail effectifs a été réalisée et a permis d'envisager des augmentations de temps de travail et des titularisations pour certains agents.

De manière synthétique, il est proposé :

- De modifier le temps de travail de 4 agents, avec application au 1^{er} juin 2025.
- De titulariser 8 agents, à la date du 1^{er} mai, du 1^{er} juin et du 1^{er} octobre 2025.
- De modifier le temps de travail de 8 agents, avec application au 1^{er} octobre 2025.

Dans ce cadre- là, il est nécessaire de modifier le tableau des effectifs de la manière suivante :

1 - Changement de temps de travail :

Affectation	Filière	N° du poste CIRIL	Libellé Grade	Cat.	Poste Actuel A supprimer	Nouveau Poste A créer	Date d'effet
CIA							
SAAD	Sociale	25132	Agent social	C	22h		01/06/2025
SAAD	Sociale	25132	Agent social	C		26h	
SAAD	Sociale	28711	Agent social	C	5h		01/06/2025
SAAD	Sociale	28711	Agent social	C		10h	
SAAD	Sociale	28732	Agent social	C	22h		01/06/2025
SAAD	Sociale	28732	Agent social	C		26h	
SAAD	Sociale	28731	Agent social	C	22h		01/06/2025
SAAD	Sociale	28731	Agent social	C		26h	
SAAD	Sociale	27511	Agent social	C	22h		01/06/2025
SAAD	Sociale	27511	Agent social	C		26h	
SAAD	Sociale	29211	Agent social	C	22h		01/06/2025
SAAD	Sociale	29211	Agent social	C		26h	
SAAD	Sociale	27232	Agent social	C	17h30		01/10/2025
SAAD	Sociale	27232	Agent social	C		12h	
SAAD	Sociale	24802	Agent social principal de 1 ^{ère} classe	C	26h		01/10/2025
SAAD	Sociale	24802	Agent social principal de 1 ^{ère} classe	C		27h30	
SAAD	Sociale	25074	Agent social	C	26h		01/10/2025
SAAD	Sociale	25074	Agent social	C		27h30	
SAAD	Sociale	24816	Agent social principal de 2 ^{ème} classe	C	26h15		01/10/2025
SAAD	Sociale	24816	Agent social principal de 2 ^{ème} classe	C		27h30	
SAAD	Sociale	24969	Agent social	C	26h		01/10/2025
SAAD	Sociale	24969	Agent social	C		27h30	
SAAD	Sociale	25128	Agent social	C	26h		01/10/2025

SAAD	Sociale	25128	Agent social	C		27h30	
SAAD	Sociale	26470	Agent social	C	26h		01/10/2025
SAAD	Sociale	26470	Agent social	C		27h30	
SAAD	Sociale	27190	Agent social	C	26h		01/10/2025
SAAD	Sociale	27190	Agent social	C		27h30	
SAAD	Sociale	24829	Agent social principal de 1 ^{ère} classe	C	26h15		01/10/2025
SAAD	Sociale	24829	Agent social principal de 1 ^{ère} classe	C		27h30	

2 – Changement de grade et temps de travail

Affectation	N° du poste CIRIL	Temps de travail	Filière	Grade actuel	Temps de travail	Filière	Nouveau grade	Date d'effet
				Poste à supprimer			Poste à créer	
SAAD	24874	24h	Sociale	Agent social principal de 1 ^{ère} classe	8h	Sociale	Agent social	01/10/2025

3 – Créations de poste

3-1 : Avant une régularisation des postes vacants dans le tableau des effectifs, il est proposé les créations suivantes pour permettre de répondre aux augmentations de temps de travail et de titularisations :

Affectation	N° du poste CIRIL	Temps de travail	Filière	Grade	Date d'effet
				Poste à créer	
SAAD	-	26h	Social	Agent social	01/06/2025
PORTAGE REPAS	-	7h	Technique	Adjoint technique	01/06/2025
SAAD	-	14h	Sociale	Agent social	01/06/2025
PORTAGE REPAS	-	10h	Technique	Adjoint technique	01/06/2025
SAAD	-	12h	Sociale	Agent social	01/06/2025

3-2 : Comme pour le SSIAD, il est proposé de créer des postes d'auxiliaires de vie à des taux d'emploi différents sur le SAAD, et ce, dans l'attente d'un travail approfondi sur le tableau des effectifs. Cela permettra au service d'avoir une meilleure flexibilité et de répondre au mieux aux besoins fluctuants du service.

Affectation	N° du poste CIRIL	Temps de travail	Filière	Grade	Date d'effet
				Poste à créer	
SAAD	-	26h	Sociale	Agent social	01/06/2025
SAAD	-	26h	Sociale	Agent social	01/06/2025
SAAD	-	22h	Sociale	Agent social	01/06/2025

Il est proposé au Conseil d'administration du CIAS du Bocage Bressuirais de :

- **Supprimer et créer au tableau des effectifs les postes listés ci-dessus ;**
- **Prendre en compte cette modification au tableau des effectifs à compter des dates d'effet ;**
- **Inscrire au budget les crédits nécessaires ;**
- **Autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.**

Après en avoir délibéré, **le conseil d'administration, à l'unanimité,**

ADOpte cette délibération,

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

Pour extrait conforme
Le Vice-Président
François MARY

Certifié exécutoire
Reçu en Sous-Préfecture
le 25/04/2025
Publié et Notifié
le 25/04/2025